

Une nouvelle version des Paniers : étude sur les patois du Jura bernois

Autor(en): **Folletête, Casimir**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **6 (1893-1897)**

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une nouvelle version des *Paniers*



Etude sur les patois du Jura bernois

PAR

CASIMIR FOLLETÈTE, *Conseiller national*



I

Le poème patois des *Paniers*, dû à la plume satirique de messire Raspieler, curé de Courroux vers le milieu du siècle dernier, a fait l'objet d'une étude consciencieuse du professeur Xavier Kohler, l'un des fondateurs de la *Société Jurassienne d'Emulation*. L'auteur de ce travail a publié en 1849, le texte encore inédit du poème des *Paniers*, en le faisant procéder d'une étude littéraire sur quelques poésies en patois ajoulot. Avec sa vaste érudition et sa rare compétence dans le sujet qu'il traitait, X. Kohler nous a laissé sur le patois de notre coin de pays, une des plus intéressantes études que l'on connaisse sur la matière.

Depuis la publication de cet opuscule, à peu près introuvable aujourd'hui, il s'est dessiné non seulement dans le Jura bernois et en Suisse, mais à peu près partout, un mouvement vers l'étude de la vieille langue de nos pères. Les universités, les académies, les sociétés savantes de France, d'Allemagne, d'Angleterre, des Etats-Unis même, recherchent à l'envi les origines des idiomes dérivés du vieux français, et vouent à l'étymologie des vocables de nos nombreux patois, une attention et un zèle qui vont croissant, d'année en année. En Suisse, on

suit avec ardeur le mouvement. D'infatigables chercheurs parcourent les campagnes des cantons romands pour étudier sur place et saisir sur le vif, les idiomes si expressifs et si variés qui contribuent bien plus qu'on ne pense, à maintenir au sein des populations rurales, une sorte d'identité particulariste, de plus en plus restreinte sous l'étreinte permanente de la fusion des nationalités dans le cosmopolitisme moderne.

Des sociétés se sont fondées pour centraliser et coordonner ces études philologiques. Ce sera la première pierre posée à l'édifice futur du *Glossaire des idiomes romands de la Suisse*. (*)

On sent d'instinct que l'agonie des patois, soit en général des idiomes particularistes, n'est plus qu'une question de temps. La facilité et la rapidité des communications, le télégraphe, le téléphone, l'extension prodigieuse de l'industrie et du commerce, ont mélangé les populations, dans des proportions qui peuvent varier, ici et là, mais qui n'en ont pas moins pour effet de modifier le caractère des localités, et de refouler de plus en plus vers les endroits les moins fréquentés et les moins accessibles aux nouvelles coutumes, le vieux langage de la contrée. Ajoutez à cela les exigences des programmes scolaires, conséquence du grand développement qu'a pris de nos jours l'instruction publique, et aussi le zèle souvent exagéré de certains instituteurs, qui croient, de bonne foi sans doute, faire œuvre méritoire en poursuivant jusque dans ses derniers retranchements l'idiome du pays, et font ainsi leur possible pour l'extirper entièrement, même de la conversation usuelle et familière. On se donne volontiers le mérite facile de traiter le patois de jargon barbare, inconciliable avec la perfection raffinée de la civilisation moderne. Et cependant c'est Littré, une des gloires de la philologie contemporaine, qui a écrit cette phrase, qu'il convient de recommander aux méditations des ad-

(*) On sait que le glossaire des idiomes germaniques en Suisse (*Schweizerisches Idiotikon*) est actuellement en cours de publication. Cette œuvre considérable, qui sera le plus beau monument élevé aux différents idiomes de la Suisse allemande, est subventionnée par la Confédération. Quand pourra-t-on inaugurer un travail similaire pour les idiomes de la Suisse romande ?

versaires des patois. « Ceux, dit-il, qui ont traité notre vieille langue de jargon, parlaient sans avoir aucune idée de ce qu'elle était. »

Comme ce jugement est vrai. Et combien, dès lors, il serait regrettable de voir disparaître complètement ces idiomes si expressifs, si énergiques, si pittoresques, si bien appropriés au caractère des populations au milieu desquelles ils se sont conservés comme la langue usuelle.

On objecte volontiers aux patois et aux idiomes provinciaux de ne point posséder de littérature, ou, tout au moins, de ne plus provoquer de productions littéraires attestant leur vitalité. Le reproche n'est fondé qu'en partie. Sans parler du midi de la France, où le culte de la langue provençale a repris de nos jours un si brillant épanouissement, par les poésies de Mistral, pour ne citer que lui, et provoqué la fondation de nombreuses sociétés de félibres et de cigaliers qui rayonnent sur un bon tiers de la France, et remettent en honneur l'idiome national du Midi, nous citerons les délicieuses lettres patoises publiées depuis longtemps par le *Conteur vaudois*. L'exemple de ce vaillant champion du patois vaudois a été suivi par l'*Ami du peuple* de Fribourg pour le patois fribourgeois, et tout récemment par le *Jura* de Porrentruy, pour le patois du pays d'Ajoie.

Dans son édition du dimanche, ce journal publie assez régulièrement une lettre humoristique en patois ajoulot, à laquelle répondent d'autres correspondants désireux de s'essayer dans l'idiome du pays. Ces correspondances font les délices de nos campagnards, surtout pendant les loisirs des soirées d'hiver. Le branle est donné, et ce mouvement se continuera sans doute, ne fût ce que pour prouver aux plus endurcis, que le patois n'est pas encore une langue morte, et qu'elle est parlée et comprise dans ses productions écrites. Il y aurait bien quelque chose à dire au sujet de l'orthographe, qui diffère chez tous les écrivains qui envoient leurs élucubrations au *Jura*. Mais c'est là un détail. On arriverait facilement à s'entendre

sur une orthographe uniforme et rationnelle basée sur l'euphonie. (*)

Nos voisins de l'ancienne principauté de Montbéliard n'entendent pas non plus que l'ancien idiome du pays soit traité comme une langue morte. Le *Journal de Montbéliard* publie de temps à autre des lettres patoises fort bien écrites, lues avec avidité dans les localités de cette contrée industrielle.

A côté de ces publications de lettres patoises où sont appréciés les actualités et les faits politiques ou locaux, il convient de faire une large place aux chansons qui se chantent encore dans nos villages. Les habitants de l'Ajoie sont d'intrépides chanteurs. L'officier prussien qui, vers 1740, recrutait dans l'Evêché de Bâle de beaux hommes pour la garde du corps du roi de Prusse, leur rend à cet égard un témoignage que le temps n'a fait que confirmer (**). Les vieilles chansons populaires, les Noëls, les chansons de Mai, (***) se chantent encore dans certaines localités de la campagne. Mais il faut arriver au moment psychologique pour les entendre, depuis qu'une police inintelligente a interdit en ville les chants de Noël, des Rois, de Mai, et qu'au lieu des naïfs couplets de la chanson du bon an, on nous condamne à entendre d'inep-

(*) Depuis que ces lignes sont écrites, le journal *Le Pays*, paraissant à Porrentruy, a fait paraître un supplément du dimanche, où il accueille les productions patoises d'Ajoie, de la Franche-Montagne et de la Vallée de Delémont.

(**) « Lettres d'un officier prussien à un de ses amis, contenant une description abrégée de l'Evêché de Bâle et une juste idée des troubles qui ont attiré dans ce pays-là, au printemps de 1740, une visite des troupes françaises pour le pacifier. » Cet opuscule est cité par Vautrey, tome IV des *Notices sur les villes et villages du Jura bernois*.

(***) C'â le premiè djoè de Mé,
Tchië les chires, tchië les daines,
Tchië les prévôts de lai Velle.
Lai tchaimbre di devaint
Tote pienne de bian pain ;
Lai tchaimbre di moitan
Tote pienne de frement.
Lai tchaimbre di derië
Tote pienne de peniës.

tes strophes dans une espèce de français sans nom. Voilà ce que les instituteurs devraient s'appliquer à extirper, plutôt que le patois.

La chanson contemporaine est plus répandue. Elle répond mieux à la situation et aux mœurs actuelles. Laisant de côté les chansons politiques, qui n'empruntent le plus souvent leur vogue passagère qu'aux personnalités plus ou moins épicées qui les émaillent, il faut citer dans un domaine plus étendu la chanson de la « Société pauvriotique » ou des « *Pommes de tière* », par le professeur Louis-Valentin Cuenin, la chanson à boire des *Ethius* et celle « des Petignat », par Ferdinand Feusier, etc., etc. Ces poésies en vers patois bien frappés, ont une valeur littéraire incontestable.

Ce serait un travail intéressant à tous égards, que de recueillir, avant qu'elles ne disparaissent entièrement, les vieilles chansons patoises des diverses parties du Jura bernois. Il est plus que temps de se mettre à l'œuvre. Encore quelques années, et il sera trop tard. La *Société Jurassienne d'Emulation* ferait œuvre méritoire, en sauvant de l'oubli ces poésies et les chansons qui ont fait la joie des générations disparues. Il y a là, dans notre conviction, une riche mine littéraire à exploiter. Espérons que ce vœu, que nous osons formuler ici, ne restera pas à l'état de lettre morte, et qu'il réveillera des échos endormis depuis trop longtemps.

Dans notre Jura, le patois a surtout disparu dans les localités industrielles de l'Erguel et de l'ancienne Prévôté de Moutier-Grandval. Il est encore parlé au Petit-Val, au Cornet, dans la courtine de Bellelay et dans les fermes et hameaux du haut du Vallon de St-Imier, vers la Ferrière. Dans les autres localités, il n'est plus usité. A peine les vieux bourgeois, dont le nombre diminue chaque année, peuvent-ils se rassembler encore pour parler ensemble l'idiome de leur jeunesse, que la génération actuelle ne comprend plus. Il en va autrement dans la Montagne de Diesse, que son isolement préserve de l'immigration étrangère. Aussi, le patois y est-il encore en honneur. Dans les districts catholiques, le patois est resté dans nos villages, le langage de la famille et de la conversation ordinaire. L'introduction de l'industrie qui

s'est implantée un peu partout n'a pas sensiblement modifié cette situation, au moins quant à présent. Il nous souvient d'avoir entendu le patois parlé dans les vieilles familles bourgeoises de Porrentruy. Il en était ainsi à Delémont, où le guet-de-nuit a crié les heures en patois jusque vers 1856.

Ecoutaf qu'i vos diraf
Lo très bonsoir vos sèt denaf
Lo releudge é fri mièneut.

II

La variété des patois jurassiens vaudrait la peine d'un examen approfondi des divers idiomes romands qui se partagent le territoire du Jura bernois. Le patois de la Montagne de Diesse garde une originalité qui le rapproche beaucoup du patois des montagnes neuchâteloises. Celui de l'Erguel, à l'exception de la Ferrière et de ses environs qui se rapproche du langage des Franches-Montagnes, est, en général, assez semblable à l'idiome de la Montagne de Diesse, une sorte d'intermédiaire entre le patois neuchâtelois et le patois jurassien. Le patois prévotois se rapproche plus particulièrement du patois du val de Delémont.

Dans les districts catholiques, on peut distinguer trois formes nettement accusées de patois. Les patois d'Ajoie, de la Vallée de Delémont et des Franches-Montagnes constituent trois idiomes, se rattachant assurément à un type général commun, mais se différenciant par l'accent, par certains idiotismes et par les déviations dans la composition de quelques mots. Ces trois patois se distinguent notamment par le possessif *leur*. Ainsi, en patois ajoulot « leurs gens » se dit *IOS dgens* ; en patois de Delémont *LOUE dgens*, et en patois franc-montagnard *LU dgens*. Peut-être pourrait-on signaler une quatrième sorte de patois, en faisant une catégorie spéciale pour celui de l'ancienne prévôté de St-Ursanne. Dans les montagnes du Doubs, on dit *IOUS dgens*.

On pourrait signaler encore bien d'autres divergences

entre nos patois. Nous nous contenterons de n'en citer en passant qu'une seule, laissant aux philologues qui entreprendront l'étude rationnelle des patois jurassiens, le soin d'en faire une description complète. Dans l'idiome des Franches-Montagnes, on trouve à partir du Noirmont jusqu'à la frontière neuchâteloise, la désinence *aivint* ajoutée à l'imparfait des verbes. Exemple. « Ils allaient » se dit *El allaïvint*, tandis que dans les autres parties du pays, on dit *El allint*.

Nous n'insistons pas sur les différences qui existent partout, entre localités : différences d'accent, d'intonation, de locutions et même de tournures de phrase.

Le patois d'Ajoie a lui-même la plus grande analogie avec celui des environs de Belfort. C'est ce que vient de démontrer péremptoirement M. Auguste Vautherin, (*Glossaire du patois de Chatenois*, avec vocables des autres localités du territoire de Belfort et de ses environs, précédé de notes sur le patois de la région), dans le remarquable travail dont il a publié la première partie dans le *Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation*, de 1896. Cet ouvrage vient apporter une contribution considérable à la reconstitution de nos patois. Les philologues qui se sont occupés de l'étude des patois romands ont souvent signalé le défaut d'un glossaire, ou d'un dictionnaire patois. La nouvelle version du poème des *Paniers*, dont nous parlons ci-après, renferme un glossaire restreint comprenant un certain nombre de vocables que l'on n'emploie plus guère aujourd'hui, ou d'expressions qui, déjà au siècle dernier, avaient besoin d'une interprétation.

Il existe à la vérité dans la bibliothèque de l'Ecole cantonale, nous assure-t-on, un exemplaire du *Dictionnaire patois*, composé vers la fin du siècle dernier ou au commencement du XXIX^e siècle, par l'avocat Guélat, de Porrentruy, qui a aussi laissé en deux volumes, un *Journal* des plus intéressants, tenu pendant l'époque révolutionnaire et la période impériale X. Kohler fait mention de ce dictionnaire et d'une grammaire patoise du même auteur, dans sa brochure sur le poème des « Paniers » du curé Raspieler (page 4) et en a même fait l'objet d'un travail lu à la séance de la *Société Juras-*

sienne d'Emulation en décembre 1848. Espérons qu'il sera possible de publier ces deux ouvrages, indispensables à l'étude raisonnée de notre patois. Nous savons qu'un autre philologue s'occupe aujourd'hui de compléter le travail de Guélat, et prépare un lexique du patois moderne du pays d'Ajoie. Ce travail qui nous donnerait un aperçu de l'état actuel du patois ajoulot, aura une importance sur laquelle il est inutile d'insister. Nous émettons ici le vœu que la *Société Jurassienne d'Emulation* s'intéresse à ces publications. Elle s'honorerait en sauvant de l'oubli, tout ce qui se rapporte à l'étude de la langue du pays, et en publiant des ouvrages qui font incontestablement partie du trésor de nos antiquités nationales.

A propos du patois d'Ajoie, on nous saura gré peut-être de mentionner ici une particularité bizarre qui peut donner lieu à bien des conjectures. Dans une partie des villages ajoulots, surtout dans la « Baroche » à l'est de Porrentruy, l'affirmation oui se dit *ô*, tandis qu'à l'ouest et au nord de la ville, on dit généralement *âye* ou *êye* (à Bonfol notamment). Pourrait-on conclure de ce fait que la séparation de la langue d'*oc* et de la langue d'*oil* se serait faite à l'entour de Porrentruy ? Ou bien, ceux de nos villages qui disent *ô* auraient-ils été habités par une colonie du sud ? Ou bien encore, y aurait-il eu, à une époque réculée, des relations entre ces villages et des gens de la langue d'*oc* ? — Nous ne nous hasardons pas à résoudre ces questions. Nous nous contenterons d'avoir signalé le fait aux investigations des philologues et des historiens.

III

Dans son analyse du poème des *Paniers*, X. Kohler fait mention de deux manuscrits différents de l'œuvre de messire Raspieler. L'un, celui qui a été imprimé en 1849, renferme 688 vers : c'est sans doute la seconde manière du poète, qui aura corrigé et poli son œuvre, en lui donnant une forme plus littéraire, et, en en faisant disparaître les répétitions, avec certaines aspérités et certai-

nes vivacités de langage. Le second manuscrit, qu'on estimait être vraisemblablement le premier jet du poème contient 752 vers.

Nous avons découvert dans un presbytère d'Ajoie un troisième manuscrit ne contenant que 557 vers, y compris les citations bibliques familières à l'auteur. Cette nouvelle version, écrite dans un livre relié en parchemin, intitulé : « Collection de maximes » ayant appartenu à Pierre-Joseph Raspieler, probablement un neveu du poète des *Paniers*, est, à notre avis, la première forme de l'ouvrage, remaniée, corrigée et modifiée plus tard. Le poème a pour titre : « *Arrivée d'une dame en l'autre monde, habillée en paniers*. — Vers patois di Cornat. » (*)

Le début diffère totalement, quant aux expressions et aux tournures, de celui de l'édition de 1849. C'est bien toujours la même indignation contre le luxe des dames d'alors, et les prétentions des petites gens qui s'ingénient à singer la noblesse sans en avoir les moyens ; mais la forme est moins parfaite que celle adoptée définitivement par l'auteur.

Dès les premiers vers, il indique nettement le sujet de la satire, tandis que dans la version que nous donnons ci après, le poète ne parle qu'en général du dégoût que lui font éprouver les dames et « leur tintamarre ». Pour mieux saisir cette différence entre les deux textes, rappelons ici les dix premiers vers de l'édition de 1849.

Ne veut-on p'aibôli lai cõtume inquiermode
De ces lairdges penniës quie nos fernât lai mode ?
I seu che sô des daimes et de louë tintaimaire,
Quiai s'en allint â ruâle ! de louë nos n'aint quie faire.
S'ai fât se mantre ai tâle, vou és bains di motië,
Ai neu y é piaice que po ces solains penniës.
N'â ce p'enne vargoigne et tchose bin étraindge ?
I y défië d'entraï dains des pouertes de graindge,
Ai quiudan qu ion n'on d'euyes quie pou les aidmirai
Voili des belles aimboyes po se faire aidorai !

(*) *Cornat* (en patois ajoulot *Coinat* ou *Conat*) signifie ici un coin de pays, soit le fond de la vallée de Delémont, à l'est de la ville. On appelle encore le « *Cornet* » le fond latéral du Val de Moutier du côté du canton de Soleure, comprenant les villages de Grandval, Crémises, Corcelles, etc. On donne communément la dénomination de *Cornat*, *Coinat*, à certains quartiers du même village. Ainsi, à Alle le *Coinat di Jonc*, *Coinat des oueyes*.

Ne veut-on pas abolir la coutume incommode
De ces larges paniers que nous fournit la mode ?
Je suis si las des Dames et de leur tintamarre,
Qu'elles s'en aillent au diable ! D'elles nous n'avons que faire.
S'il faut se mettre à table ou dans les bancs de l'église,
Il n'y a place que pour ces ennuyeux paniers.
N'est-ce point une honte et une chose bien étrange ?
Je les défie d'entrer dans des portes de grange.
Elles s'imaginent qu'on a d'yeux que pour les admirer,
Voilà de belles caricatures (littéralement : de beaux *épouvantails*)
[pour se faire adorer !]

La donnée du poème est la même que dans les deux versions déjà connues. Une dame du monde, dont l'existence s'est passée tout entière dans les frivolités du siècle, vient à trépasser presque subitement, à la suite d'une chute causée par l'embarras d'entrer dans les bancs de l'église revêtue de ses larges paniers, précurseurs des trop fameuses crinolines de la seconde moitié du XIX^e siècle. La mondaine trépassée se dirige avec assurance vers le ciel, et prétend s'en faire ouvrir incontinent la porte par saint Pierre. Le portier céleste se scandalise de l'accoutrement de son interlocutrice, et finit par répondre à ses instances insolentes que si elle peut entrer avec son panier, c'est son affaire. « *Entraî, Maidaime, entraî, mais sains vos dérobaî.* » (Sans ôter vos robes). La belle dame essaye, mais elle a beau se virer, se tortiller et se courber, elle finit par s'embarrasser dans les cercles de ses paniers et trébuche si bien, qu'elle va tomber dans les abîmes des enfers, où son arrivée cause une sensation méritée parmi les damnés. Le poète fait en vers bien frappés, d'une grande richesse de pinceau, l'effrayant tableau des tortures que les démons essayent sur son corps, en expiation des impuretés de sa vie passée. Comme le latin,

Le patois en ses mots brave l'honnêteté.

Les descriptions poétiques de messire Raspieler pourraient nous sembler peu mesurées dans le choix de leurs expressions, grossières même. Le poète ne recule jamais devant le mot propre, si risqué soit-il. On n'était pas délicat là-dessus, au siècle dernier. Mais les gens d'alors, bien que plus libres dans leur langage que la société raf-

finée d'aujourd'hui, l'emportaient incontestablement par leur valeur morale intrinsèque. La liberté du langage n'influaient en rien dans notre bourgeoisie sur la sévérité des mœurs. C'est le contraire aujourd'hui : la liberté des mœurs s'effarouche volontiers de la liberté du langage.

La malheureuse mondaine rencontre dans les enfers ceux qu'elle a entraînés au mal. Une mère surtout lui reproche avec les accents d'une farouche éloquence la perte éternelle de ses enfants. La conclusion morale de l'ouvrage se trouve nettement indiquée par ces deux vers :

Dames en lai mode, âtaint vos en pend és aroyes,
Se vos cheutes les lois que le monde vos baye.

Dames à la mode, autant vous en pend aux orailles,
Si vous suivez les lois que le monde vous donne.

Quand même notre idiome patois ne posséderait que cet unique monument littéraire, il suffirait à lui seul, à fournir péremptoirement la preuve que le patois est une langue régulièrement formée, susceptible de se prêter à tous les genres, puisqu'il est capable de s'élever à la hauteur de la satire littéraire, et même de la poésie épique. C'est pourquoi il nous a paru opportun, à une époque où l'étude des origines des vieux idiomes qui, au cours des siècles, ont contribué à former notre belle langue française, fait l'objet des investigations des savants, de faire connaître davantage l'œuvre si originale [de messire Raspieler. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de comparer l'édition première à la nouvelle version.

Nos lecteurs pourront se convaincre du mérite littéraire du poème des « *Paniers* », même sous la forme primitive que lui avait d'abord donnée l'auteur.

